

PLAN EPARGNE SERENITY AWLEDI

Préparez l'avenir de vos enfants

*Tout en réduisant
vos impôts*



www.bna.tn

PLAN EPARGNE SERENITY - Awledi

Préparez l'avenir de vos enfants *Tout en réduisant
vos impôts*

Vous désirez préparer l'avenir de vos enfants ? Vous souhaitez constituer progressivement une épargne afin de financer leurs études supérieures ou leurs projets de vie ?

La BNA vous propose le **Plan Epargne Serenity - Awledi**, un contrat de bancassurance vous permettant :

- ▶ D'épargner dès aujourd'hui à votre rythme, durant la durée du plan, pour assurer l'avenir de vos enfants tout en profitant des avantages fiscaux valorisants.
- ▶ De faire bénéficier vos enfants, dès l'achèvement du plan, d'un capital leur permettant de financer leurs études universitaires ou leurs projets de vie.

Souscrivez au Plan Epargne Serenity - Awledi

Votre Chargé Clientèle vous assistera lors de la souscription à votre **Plan Epargne Awledi Serenity**, notamment, pour le choix du mode de versement qui vous convient, de la durée de votre plan, de la modalité de sortie ainsi que d'autres spécificités de votre contrat.

Fixez vous-même la durée de votre **Plan Epargne Awledi Serenity** lors de la souscription avec une durée minimale de 8 ans pour bénéficier des avantages fiscaux conséquents.

Epargnez librement et à votre rythme

Epargnez et choisissez le mode de versement qui vous convient via des versements libres ou des versements périodiques et réguliers (Montant constant ou croissant), encaissés par le biais des prélèvements bancaires tout au long de la durée du contrat. Votre versement pourra être ajusté et défini selon votre capacité d'épargne.

Réduisez vos impôts grâce à votre Plan Epargne Serenity - Awledi

Les sommes versées sur votre **Plan Epargne Awledi Serenity** sont déduites de vos revenus imposables. Vous pouvez bénéficier d'une économie d'impôts maximale de 55% tout en préparant l'avenir de votre enfant.

Pourquoi souscrire au Plan Epargne Serenity - Awledi ?

Garantissez une rémunération attrayante :

Votre épargne fructifie en toute sécurité grâce à une rémunération annuelle régulière, attrayante et exonérée d'impôt.

Profitez des avantages fiscaux conséquents :

► Une économie d'impôt pouvant atteindre 55% de l'impôt dû :

Vos versements sur le **Plan Epargne Awledi Serenity** sont déductibles de votre revenu imposable avec un plafond de 100 000 dinars /An et une économie d'impôts pouvant atteindre de 55%.

Pour bénéficier de cet avantage fiscal, votre contrat doit avoir une durée minimale de 8 ans.

► Exonération d'impôt des intérêts servis :

Les intérêts servis sur votre **Plan Epargne Awledi Serenity** sont exonérés d'impôt sur le revenu des Personnes Physiques (IRPP).

► Exonération des droits de succession de l'épargne constituée :

L'épargne constituée est exonérée des droits de succession.

Disposez de vos capitaux en toute flexibilité :

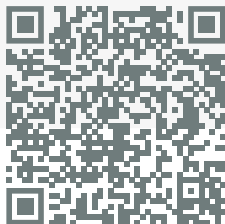
En cas de besoin, vous pouvez disposer, sous certaines conditions, d'une partie ou de la totalité de l'épargne constituée en procédant à un retrait partiel ou total ou en bénéficiant d'une avance remboursable.

Un Plan Epargne Serenity - Awledi modulable :

Durant la durée de votre **Plan Epargne Awledi Serenity**, vous pouvez à tout moment modifier les clauses contractuelles dont, notamment :

- La durée de votre contrat ;
- Le mode de vos versements ;
- La modalité de disposer de l'épargne constituée à la fin de votre plan ;
- Les bénéficiaires désignés ;
- Ainsi que d'autres conditions et clauses contractuelles de votre plan.

Pour plus de détails sur votre **Plan Epargne Awledi Serenity**, veuillez consulter les Conditions Générales téléchargeables via ce QR Code :



Pour simuler votre **Plan Epargne Awledi Serenity**, veuillez contacter votre Chargé Clientèle.